

COMPOSITION DE JURY DU Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech – A  
n°2023 - 497

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,  
**Vu** la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,  
**Vu** la proposition du directeur de *Polytech Anancy-Chambéry*,

ARRÊTE

**Article 1 :** Pour l'année universitaire 2023-2024, la composition du jury du Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech - A

pour la validation des années 1 et 2 du PeiP - A est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, autre)
Président ➤ Adrien BADEL	PR
Vice-président ➤ Stéphane MARTEAU	MCF
Membres ➤ Adeline BERTHIER ➤ Michelle PASSARD	PRAG MCF

**Article 2 :** Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de *Polytech Anancy-Chambéry* sur les sites universitaires d'Annecy-le-Vieux et du Bourget du Lac.

**Article 3 :** La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le *directeur de Polytech Anancy-Chambéry*, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 06/11/2023



**POLYTECH**  
ANNECY-CHAMBÉRY  
Université Savoie Mont Blanc  
**Directeur**  
Adrien BADEL

Adrien BADEL, Directeur de Polytech Anancy-Chambéry  
Pour le Président et par délégation

Philippe GALEZ

Ampliation aux membres du jury d'examens